

## NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Jeffrey A. Talpis est professeur à temps plein à l'Université de Montréal au Canada, de même que notaire, arbitre et médiateur. Il détient un diplôme en droit de l'Université McGill, de même qu'une maîtrise et un doctorat en droit de l'Université de Montréal. Dr Talpis est une autorité reconnue en droit international privé. Il a été cité dans plus de 200 décisions à travers le Québec et le Canada depuis 1995 et a publié plus de 150 articles, rapports et livres sur presque tous les aspects du droit international privé, notamment en droit de la famille, des successions, régimes matrimoniaux, sûretés, contrats, fiducie, prévention des litiges.

Dr Talpis est impliqué dans de multiples organisations à travers le monde. Il est et continue d'être membre du comité 2022 de l'ALENA relatif aux disputes commerciales privées, nommé par le gouvernement du Canada. Jeffrey A. Talpis a été le lauréat du Prix de mérite Paul-André Crépeau, Lauréat de l'Association du Barreau Canadien, division du Québec en 2005, pour sa contribution au droit international privé et commercial au Canada, récipiendaire du prix de Pierre Ducret par la Chambre des Notaires du Québec en 2007, de l'ordre du Mérite de l'Union internationale du Notariat latin pour sa contribution à la profession du Notariat au Québec et ailleurs et le 19 avril 2013, le mérite du CIQ « Conseil interprofessionnel du Québec » pour reconnaître sa contribution au développement et au rayonnement de la profession de notaire.

Il a donné de nombreuses conférences au Québec et dans plusieurs pays.

Professeur invité à plusieurs universités au Canada, aux États-Unis, Amérique du Sud, Europe et en Asie. Il était aussi professeur invité à Duke University et professeur invité à l'Académie de la Haye en juillet 2010.

### ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

- Membre de plusieurs Associations Professionnelles, notamment l'Association du Barreau canadien, international Bar Association, Association Henri Capitant;
- Académicien à l'Académie Internationale du droit des successions et des fidéicommiss;
- Membre du comité consultatif établi aux termes de l'article 2022 de l'ALENA sur la résolution des conflits par ADR et autres méthodes alternatives;
- Ancien Président de comité international de la division du Québec de l'Association du Barreau Canadien;
- Membre du comité Ad Hoc sur la révision de la version anglaise du Code civil du Québec;
- Membre du comité de rédaction de la revue « Notarius International »;
- Correspondant de CRIDON sur le droit international privé nord-américain;
- Membre du Comité de lecture de la Revue Québécoise de droit international.

### CONSULTANT PUBLIC

- 1989 Consultant au Gouvernement du Québec (Groupe ad hoc sur jugements étrangers en matière de l'amiante)
- 1996 à 1998 Consultant du Ministre de la Justice du Canada (reconnaissance et exécution des jugements étrangers)
- 1986 - 87 consultant au ministère de la Justice du Québec pour la réforme du Code civil du Québec (droit international privé)
- 1986-1989, Expert canadien à la Conférence de la Haye (successions)
- Consultant à la Commission Bélanger-Campeau sur les implications de la souveraineté du Québec quant aux problèmes du droit international privé
- Consultant à la Chambre des notaires Néerlandais à la commission spéciale au Parlement des Pays-Bas, 1996
- 2006 Consultant sur le projet de loi notariale du Vietnam
- 2008-10 Consultant pour la préparation du Loi Modèle des Actes Notariés (États- Unis)

## PRINCIPALES PUBLICATIONS/PUBLICATIONS PRINCIPALES

### LIVRES ET MONOGRAPHIES

“Succession Substitutes in Private International Law” Recueil des Cours de l’Académie de la Haye, (2011), t. 356 Recueil des cours, 201121 à 237.

« Les Accommodements Raisonables en droit international privé Québécois », Éditions Thémis, Montréal, 2009 Les Accommodements Raisonables en droit international privé Québécois », dans « Le droit, la religion et le raisonnable, » direction Jean-François Gaudreault – Desbiens, p 303,

“If I am from Grand-Mère, why am I being sued in Texas? Responding to inappropriate foreign jurisdiction in U.S. Quebec cross border litigation” monograph, Montreal, Editions Themes (2001).

« L'efficacité au Québec des jugements étrangers en matière civile et commerciale », (avec Gerald Goldstein), *Traité*, (1991) Éditions Thémis.

“Search for a choice of Law Rule to Govern the Domain of the Statut Réel in Contracts for the Transfer Inter Vivos of Moveables Ut Singuli in Quebec Private International Law” *Doctoral thesis, University of Montreal*.

### ARTICLES

Réflexions sur le droit international privé du prélèvement dans les relations France-Québec, Droit et Patrimoine, no 327, septembre, 2022.33

Recent developments in Quebec on the law applicable to Will or Succession Substitutes, sous presse , Estates & Trusts Pensions journal, t 42 (2022) 57

Managing and Preventing Cross-Border Disputes Arising from the Popular Use of Succession Substitutes, Trusts and Estates, sous presse

“Impact of the European Regulation on Succession in Canada », vol 36, no.2, (2017) 36 E.T.P.J 116 a 159  
« Impact du nouveau Code de procédure civile sur la pratique non contentieuse en droit international privé québécois », sous presse (2023 avril)

« La Liquidation et la planification d’une succession internationale en droit québécois à la lumière du nouveau Règlement européen sur les successions » in Développements récents en successions et Fiducies, Vol 411 (2016) 1 et seq.

“Impact in Brazil of the new European Regulation on International Succession “(published in Portuguese) 2015

“Religious Inheritance Laws by the Front and Back Doors in Quebec” (2015) Vol 35 Estates, Trusts & Pension s Journal, 64 et seq.

« Le mariage civil des non-résidents célébré au Canada » (Rév crit dip (2014) (103) 2,292 et seq.

« Reconnaissance internationale des titres de Successeurs et des actes officiels de dévolution successorale en droit interne et en droit international privé », Lausanne, Suisse, Documents du Colloque IRENE, 1 mars, 2013.

« L'influence de la Loi suisse sur le droit international privé québécois », avec Professeur Gerald Goldstein, publié dans les Actes de la 21e Journée de droit international privé du 20-21 mars 2009, à Lausanne, Publications de l'institut suisse de droit comparé, Schulthess.

« La validité des mariages entre personnes de même sexe en droit international privé québécois et canadien », sous Presse (2012).

« La pratique notariale dans un environnement de common law : perspective du droit Québécois » (sous Presse).

“International Financing Instruments Governed in Whole or in Part by Islamic Law”, in Mélanges Alain Prujiner, 2011, Editions Yvon Blais, 371.

“El Documento Notarial Electronico en Los Estados miembros De la Union Internacional Del Notariado : Estado de la Cuestion”, (2010) Vol.75, Revista Juridica de Notariado número 75, 589 (Espagne).

“The Influence of Swiss Law on Quebec’s 1994 Codification of Private International Law”, with Gerald Goldstein, (2009) Swiss Yearbook of Private International law 2009, Vol. 1 339.

« La distribution équitable des biens des époux en droit international privé », Mélanges Mariel Revillard, 2007, Defrénois, 279.

« La reconnaissance et l'exécution des sûretés mobilières étrangères en droit international privé Québécois Où en sommes-nous? »; Mélanges Roger Comptois, Thémis, 2007, 487.

“The Hague Convention of June 30, 2005 on Exclusive Choice of Court Agreement, or the Elephant that Gave Birth to a Mouse”, (avec N. Krnjevic), (2006), Vol. 13 *Southwestern Law Journal* 1.

“Beales v Sladhana and the Enforcement of Foreign Judgments in Canada”, with Joy Goodman, (2004) *Canadian Business Law Journal*, 227.

« Réflexions critiques sur l'avènement de l'union civile boiteuse en droit international privé québécois », (avec G. Goldstein), (2003) *Revue de Bar Canadien* Vol. 1, 301.

« Retour vers le futur : application en droit Québécois des principes d'Unidroit au lieu d'une loi nationale », (2002) *Revue Juridique Thémis. J.T.* Vol. 36, 171 “The Exceptional as Common Place in Quebec Forum Non Convenience Law: Cambior a case in point », (with S. Kath), (2001) *Revue Juridique Thémis* Vol. 34, 3.

“Enforceability and Mediated Settlements of International Disputes within the NAFTA Countries”, Commercial Mediation and Arbitration in the NAFTA Countries (1999), *University of New Mexico Dispute Resolution Journal*, Vol. p.171.

« Quelques considérations visant la prévention des conflits en matière de validité de mariage en Droit International Privé Québécois et en Droit de l'Immigration familiale », *Développements récents en matière d'Immigration, Barreau du Québec*, (1998) Les Éditions Yvon Blais.

“Enforcement of Agreements to Mediate International Disputes and Mediated Agreements in Quebec Private International Law”, *Médiation et Modes alternatifs de Règlement des conflits : Aspects nationaux et internationaux*, (1997) Éditions Yvon Blais.

« Quelques réflexions sur les conflits transitoires soulevés par le nouveau Code Civil en Droit International Privé Québécois » (1996) *Rev. Du Notariat*. Vol. 98, 451.

“Dispute Prevention and Dispute Resolution Post-Nafta: Choice of Law and Forum Selection Clause”, (1995) *R.D.G.* Vol. 29, 26 *et seq.*

« La planification successorale dans le nouveau Droit International Privé Québécois », (1995) *Revue du Notariat*. Vol. 92, 251.

« Les perspectives en Droit Civil Québécois de la Réforme des règles relatives à l’effet des décisions étrangères au Canada » (avec G. Goldstein), (1995) *R. du B. Can.* Vol. 74, 642.

« *Le statut des biens culturels en Droit International Privé Québécois et Canadien* », (1994) Les Éditions Yvon Blais 246.

“Choice of Law and Forum Selection Clauses under the New Civil Code”, (1994) *Revue du Notariat*. Vol. 96, 183.

« Le Code Civil du Québec: Interprétation des règles du Droit International Privé », (with J.G. Castel), *La réforme du Code civil, t.3*, Presses de l’Université Laval, (1993) pp 801-933.

« L’Accession du Québec à l’Indépendance et la continuité juridique sur son territoire : Les apports du Droit International Privé », (avec J.G. Castel), *Les implications de la mise en œuvre de la souveraineté : Les aspects juridiques, les services gouvernementaux, Exposés et études*, (1992) Assemblée Nationale, Vol. 2, pp 5-40.

“The Hague Conference of August 1, 1989 on the Law Applicable to the Estate of Deceased Persons”, (1992) *McGill Meredith Conferences*, 261, 267 *et seq.*

« La maîtrise du sol en Droit International Privé », (1991) *Revue du notariat, numéro spéciale*, 55.

“International and Transnational Marital and Estate Planning: A view from the Civil Law”, (1990) *Estate and Trusts Journal*, Vol. 10, 89.

« *Quelques Réflexions sur le champ d’application international de la loi favorisant l’égalité économique des époux* », (1989) *2.C.P.du N.* 135.

“The Convention of the Hague Conference of April 1 1989 from the Quebec Perspective”, (1990) *Revue du Notariat*, Vol. 93, 3.

« Quelques réflexions sur le champ d’application Internationale de la Loi modifiant le Code Civil du Québec et d’autres dispositions législatives afin de favoriser l’égalité économique des époux », (1989) *C.P. du N.* Vol. 2, 135.

« Quelques réflexions sur l’Avant-projet de loi du Québec en Droit International Privé de la Famille », (1989) *C.P.du N.* 29.

« La représentation volontaire et organique en Droit International Privé Québécois », (1989) *R.D. U.S.* Vol. 20, 89.

« Analyse critique de l'Avant-projet de loi du Québec en Droit International Privé », (with G. Goldstein), (1989) *R. du N.* 91, 293, 456, 606.

“Their Legal Rules which Determine Own Sphere of Application: A Proposal for their Recognition in Quebec Private International Law”, (1982-1983) *Revue juridique Thémis*, 201.

« Les aspects juridiques de l'Activité des Sociétés et Corporations étrangères au Québec », (1976) *C.P. du N.* 215.

« Les régimes matrimoniaux en Droit comparé et en Droit International Privé Québécois », (1974) *C.P. du N.* 227.

« La valeur et l'efficacité des jugements de divorce en Droit International Privé », (1973) *Cahier de droit*, Vol. 14, 641.

« Le Droit International Privé Québécois et Canadien de la protection juridique du consommateur » (1973) *Rev. du B.* Vol. 330.

« Les lois étrangères rétroactives en matière de régimes matrimoniaux », (1972-1973) *Rev. du Notariat* Vol. 75, 227.